Activités d'intégration professionnelle II

UE 44

Enseignant(s) responsable de l'UE : Catherine LAMOTTE
Autres enseignant·e·s de l'UE : Sophie BUYSSE, Vinciane DEFOSSE, Ana Maria MARQUEZ GARCIA, Kim VERHEGGEN

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	EDU33AIP2
Nombre de crédits ECTS	15 (facteur de pondération)
Volume horaire	0 h
Période de l'année	Quadrimestre 1 & 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus de Jodoigne, Chaussée de Tirlemont 79 A, 1370 Jodoigne
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
ED33AIP2TFE Travail de fin d'études	0	15	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE01** HE. 1. traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec un sens critique
- **HE02** HE. 2. respecter un cadre déontologie et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
- **HE04** HE. 4. s'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates
- **HE05** HE. 5. construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et les compétences des personnes dans l' «ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles

Autres connaissances ou compétences prérequises

Néant.

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Travail de fin d'études

Objectifs
- Produire sous forme écrite et défendre oralement le traitement d'une problématique spécifique en lien avec le métier d'éducateur spécialisé
- Mettre en relation l'observation de faits lors de situations d'accompagnement psycho-éducatif, la réflexion personnelle, la documentation théorique et la réflexion collective.
- Adopter une démarche de recherche

Contenu

- Définition d'une problématique et ensuite d'une hypothèse de recherche en lien avec le métier d'éducateur spécialisé
- Travail écrit comprenant un développement de 40 à 50 pages (hors annexes, bibliographie) :
> Description théorique de la problématique
> Vérification de l'hypothèse étudiée par observation, entretien et/ou questionnaires
- Défense orale publique (1h) courant du mois de juin, sauf si les conditions sanitaires ne le permettent pas. Dans ce cas, la défense orale aura lien en comité très restreint (promoteur, lecteur et étudiant) ou en visioconférence.
- Toutes les consignes (avec plusieurs types de TFE réalisables) se trouvent dans le guide TFE disponible sur le campus numérique.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Travail de fin d’études

- Participation à trois ateliers avec production d'un écrit après chacun d'entre eux (à rendre à son promoteur). L'étudiant s'engage par un contrat d'accompagnement.
Le premier atelier sera centré sur la question de recherche, le deuxième sur l'analyse théorique, le troisième sur la méthodologie de la pratique - Si l'étudiant ne participe pas aux ateliers, le promoteur ne le supervisera plus jusqu'à la défense orale.

Dates ateliers:

1. vendredi 04 octobre: 13h35 à 17h50
2. vendredi 08 novembre: 13h35 à 17h50
3. vendredi 06 décembre: 13h35 à 17h50

- Rédaction d'un travail de 40 à 50 pages (ou entre 60 et 80 pages si le travail est réalisé en binôme) sous la supervision d'un promoteur (hors annexes, bibliographie).

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Travail de fin d’études

- Effectuer un travail de recherche sur une problématique qui l'intéresse
- Mettre en lien des informations théoriques avec au minimum 3 entretiens menés avec des éducateurs spécialisés dans le sujet du TFE. Les questionnaires et/ou observations sur le terrain ne viendront que compléter ces entretiens.

- Analyser les résultats de ceux-ci au regard de la théorie présentée.
- Défendre oralement son travail.

Description des supports de cours indispensables

Aucun support indispensable renseigné.

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Travail de fin d’études : Guide pour l'élaboration du TFE 2023-2024	—	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier			
Ensemble de l'UE			
Travaux durant la session	50 %	Type de questions : Le travail remis sera suivi d'une défense orale	Examen à livre : Livre ouvert
Examen oral	50 %	Type de questions : Le travail remis sera suivi d'une défense orale	Examen à livre : Livre ouvert

Date de remise du TFE: 06/01/2025 en format papier recto/verso (deux exemplaires) + dépôt d'une version pdf sur le campus numérique.

Selon certaines critères énoncés dans le guide du TFE, un TFE peut être jugé irrecevable et recevra la note de 0/20 (par exemple, plus de 15 erreurs orthographiques, plagiat, contenu insuffisant...).

L'usage de **l'intelligence artificielle** est autorisé uniquement dans les conditions suivantes :

- Les textes générés par l'IA ne représentent **pas plus de 20% du travail** ET ont été **remaniés et reformulés** par les étudiant·es pour répondre aux exigences de la grille d'évaluation ;
- Les textes ainsi obtenus sont **mis en évidence** dans le travail et signalés par une note de bas de page ;
- **Le(s) prompt(s)** servant à générer le ou les contenus sont fournis en annexe au travail ;
- Le type d'IA et le nom du logiciel sont également spécifiés en note de bas de page.

Tous les travaux seront automatiquement soumis au logiciel anti-plagiat. En cas de **plagiat**, la note de zéro sera attribuée à l'ensemble de groupe pour la partie écrite.

Juin			
Ensemble de l'UE			
Travaux durant la session	50 %	Type de questions : Le travail remis sera suivi d'une défense orale	Examen à livre : Livre ouvert
Examen oral	50 %	Type de questions : Le travail remis sera suivi d'une défense orale	Examen à livre : Livre ouvert

Date de remise du TFE: 28/05/2025 en format papier recto/verso (deux exemplaires) + dépôt d'une version pdf sur le campus numérique.

Selon certaines critères énoncés dans le guide du TFE, un TFE peut être jugé irrecevable et recevra la note de 0/20 (par exemple, plus de 15 erreurs orthographiques, plagiat, contenu insuffisant...).

L'usage de **l'intelligence artificielle** est autorisé uniquement dans les conditions suivantes :

- Les textes générés par l'IA ne représentent **pas plus de 20% du travail** ET ont été **remaniés et reformulés** par les étudiant·es pour répondre aux exigences de la grille d'évaluation ;
- Les textes ainsi obtenus sont **mis en évidence** dans le travail et signalés par une note de bas de page ;
- **Le(s) prompt(s)** servant à générer le ou les contenus sont fournis en annexe au travail ;
- Le type d'IA et le nom du logiciel sont également spécifiés en note de bas de page.

Tous les travaux seront automatiquement soumis au logiciel anti-plagiat. En cas de **plagiat**, la note de zéro sera attribuée à l'ensemble de groupe pour la partie écrite.

Août			
Ensemble de l'UE			
Travaux durant la session	50 %	Type de questions : Le travail remis sera suivi d'une défense orale	Examen à livre : Livre fermé
Examen oral	50 %	Type de questions : Le travail remis sera suivi d'une défense orale	Examen à livre : Livre fermé

Date de remise du TFE: 19/08/2025 en format papier recto/verso (deux exemplaires) + dépôt d'une version pdf sur le campus numérique.

Selon certaines critères énoncés dans le guide du TFE, un TFE peut être jugé irrecevable et recevra la note de 0/20 (par exemple, plus de 15 erreurs orthographiques, plagiat, contenu insuffisant...).

L'usage de **l'intelligence artificielle** est autorisé uniquement dans les conditions suivantes :

- Les textes générés par l'IA ne représentent **pas plus de 20% du travail** ET ont été **remaniés et reformulés** par les étudiant·es pour répondre aux exigences de la grille d'évaluation ;
- Les textes ainsi obtenus sont **mis en évidence** dans le travail et signalés par une note de bas de page ;
- **Le(s) prompt(s)** servant à générer le ou les contenus sont fournis en annexe au travail ;
- Le type d'IA et le nom du logiciel sont également spécifiés en note de bas de page.

Tous les travaux seront automatiquement soumis au logiciel anti-plagiat. En cas de **plagiat**, la note de zéro sera attribuée à l'ensemble de groupe pour la partie écrite.